à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER: N° DP 068 162 25 00079

Déposé le : 06/08/2025

Demandeur: Monsieur HAWECKER MAXIME

PASCAL

Sur un terrain sis à : 7 RUE DU PERE KOHLMANN à

KAYSERSBERG VIGNOBLE (68240) Références cadastrales : 162 01 132

Nature des travaux : clôture

Monsieur HAWECKER MAXIME PASCAL 658B LES EVAUX

68910 LABAROCHE

OBJET: CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Le Maire de KAYSERSBERG VIGNOBLE,

VU la déclaration préalable présentée le 06/08/2025 par Monsieur HAWECKER MAXIME PASCAL,

VU l'objet de la demande :

- pour la clôture ;
- sur un terrain situé 7 RUE DU PERE KOHLMANN à KAYSERSBERG VIGNOBLE (68240);

CONSIDERANT QUE le silence de l'administration dans le délai d'instruction de deux mois vaut accord tacite ;

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur HAWECKER MAXIME PASCAL enregistré sous le numéro DP 068 162 25 00079 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 06/10/2025.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

L'avis de dépôt de la présente demande a été affiché en Mairie le **07/08/2025**.

L'éventuelle occupation du Domaine Public pendant les travaux fera l'objet d'une demande distincte auprès de la Commune. Si elle s'avère nécessaire, la réfection de la voirie sera à la charge du pétitionnaire.

Date de transmission en préfecture : 24/10/2025

A KAYSERSBERG VIGNOBLE, le 23/10/2025

Le Maire,

Martine SCHWARTZ

INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

-DROITS DES TIERS: L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.